

LA
CINÉMATHÈQUE
FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 novembre 2025

Le Conseil d'administration, lors de la séance de ce jour, regrette unanimement les propos tenus par son directeur général, M. Frédéric Bonnaud, lors d'une rencontre-débat le 22 octobre à la Sorbonne. Le Conseil souhaite réaffirmer solennellement les valeurs humanistes que la Cinémathèque française défend et rappelle, à cette occasion, qu'il condamne de la façon la plus ferme toutes les formes de violence, qu'elles soient sexistes, sexuelles ou de toute autre nature.

Il rappelle également que la Cinémathèque française mène de longue date une action exemplaire en matière de prévention des VHSS et d'égalité femmes/hommes avec, par exemple, la conclusion d'un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la diversité, la désignation de trois référents en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, ou encore des formations sur la prévention des VHSS obligatoires pour l'ensemble de ses salariés. Il en résulte notamment que ses équipes comptent une majorité de femmes et qu'aucun écart salarial n'est constaté à ancienneté égale.

Par ailleurs, il tient à préciser qu'au cours de l'année 2025, la Cinémathèque française a de nouveau rencontré un grand succès auprès du public. Qu'elle a réformé sa gouvernance, prévoyant désormais la parité dans tous ses organes de décision. Elle a également réaffirmé sa liberté de programmation tout en renforçant la valorisation des talents féminins de l'histoire du cinéma et la mise en perspective historique des films présentés.

Frédéric Bonnaud, s'est exprimé lors du Conseil d'administration en reconnaissant que ses propos ont pu heurter. Il reconnaît également leur caractère polémique et garantit qu'en aucun cas ils ne sauraient engager l'institution qu'il dirige. À titre personnel, il a réaffirmé qu'il condamne toutes les formes de violence, qu'elles soient sexistes, sexuelles ou de toute autre nature.

Frédéric Bonnaud a pris acte du rappel à l'ordre que lui a formulé le Conseil d'administration de la Cinémathèque française et son Président et s'est engagé à tenir compte de cette admonestation solennelle, ainsi qu'à respecter scrupuleusement les valeurs de l'institution qu'il a l'honneur de servir.